

**COTISATIONS D'ADHESIONS ET DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION
POUR 5 ANS
A PARTIR DU 1^{er} Janvier 2018**

(Adoptées par l'assemblée Générale du 10/01/2018)

SURFACE TOTALE (ha)	MONTANT
0-10	20 €
> 10	20 €+ 0,65 €/ha